



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFÈTE DE L'ALLIER

Préfecture de l'Allier
Cabinet

Moulins, le 14 JUIN 2019

Circulaire n°34/2019

La préfète

à

Mesdames et Messieurs les maires des
communes de l'Allier

Objet : journée nationale commémorative de l'appel historique du Général de Gaulle

J'ai l'honneur de vous informer que les bâtiments et édifices publics devront être pavoisés aux couleurs nationales le mardi 18 juin 2019 à l'occasion de la journée nationale commémorative de l'appel historique du Général de Gaulle.

Vous voudrez bien prendre toutes dispositions utiles à cet effet.

Je vous remercie également de bien veiller à ce que l'état des drapeaux utilisés soit toujours conforme au respect dû à l'emblème national.

Ben à vous

Marie-Françoise LECAILLON